



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

psychomotriciens

Question écrite n° 92694

Texte de la question

Mme Paola Zanetti appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les travaux de réingénierie pour la profession de psychomotricien. Les représentants de ces professionnels font état de difficultés importantes dans ces travaux de réingénierie : selon eux, ils ont été interrompus en 2011 avant d'être repris et suspendus en 2015. Le Gouvernement a indiqué que ces travaux prenaient leur place dans une réflexion sur l'intégration de plusieurs formations paramédicales dans le dispositif LMD afin de mettre en place la formation la mieux adaptée aux besoins de santé de la population. Elle souhaite avoir des précisions sur la reprise de ces travaux de réingénierie.

Données clés

Auteur : [Mme Paola Zanetti](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92694

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2016](#), page 654

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)